SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

Agir aujourd'hui,
c'est préserver demain.

SIGNATURE DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC LA SOCIETE SAUR

Syndicat RHONE AYGUES OUVEZE – 32 cours Maurice Trintignant – 84290 SAINTE CECILE LES VIGNES

SOMMAIRE

- Communiqué de presse page 3

- Informations sur le Syndicat RHONE-AYGUES OUVEZE page 4

- Articles de presse page 5

- Photographies de la signature page 7

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC LA SOCIETE SAUR

- **Le 26 janvier 2018, l'assemblée délibérante du Syndicat RAO a renouvelé sa confiance à la société SAUR, pour la gestion du service public de l'eau potable.**
- **Le nouveau contrat de délégation de service public, d'une durée de 10 ans débutera le 16 mai 2018.**

Ce nouveau contrat, signé le 7 février 2018 par le Président du Syndicat RAO Christian PEYRON, en présence de Jean-LUC DELEAU, Directeur délégué Région Sud, confie à la société SAUR l'exploitation du service public de l'eau potable sur le territoire de ses 37 communes membres et des 68 511 habitants qui le composent.

Durant toute la procédure qui a duré près d'un an, une grande attention a été portée sur la teneur et la qualité des engagements de performance d'exploitation et d'efficacité de la relation avec les usagers. La volonté des élus a été de garantir un haut niveau d'ambition pour le service de l'eau sur ce territoire.

Ce nouveau contrat entrera en vigueur le 16 mai prochain et permettra d'offrir aux abonnés un service de proximité encore plus efficace et réactif tout en garantissant un prix de l'eau maîtrisé, sans augmentation de la facture type 120 m^3.

Il sera collaboratif grâce à la mise en place d'un pilotage interactif du service et à la possibilité pour le Syndicat RAO d'accéder en continu à un grand nombre d'informations et de tableaux de bord qui permettront de contrôler la bonne exécution du contrat et de faciliter les prises de décisions.

Il sera innovant par l'apport de nouvelles technologies avec l'instrumentation du réseau (sondes, capteurs…) qui permettront de favoriser une gestion durable de la ressource.

Il permettra également de poursuivre l'amélioration de la performance des réseaux avec un objectif de réduction des pertes en eau de plus de 3.3 millions de m^3 sur la durée du contrat, soit l'équivalent de 3 600 familles, en affinant l'intelligence du réseau.

Et comme le service de l'eau se doit d'être exemplaire en matière de protection de l'environnement, des actions concrètes seront également mises en place dans les premières années du contrat en faveur de la biodiversité et du développement durable (mise en place de panneaux photovoltaïques sur les ouvrages, amélioration de la performance énergétique...).

Contact : Mme Isaure BRAWANSKI, Directrice ou M. Patrice DIGARD, Responsable Technique
04.90.30.16.18 – contact@syndicat-rao.com

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

Agir aujourd'hui,
c'est préserver demain.

Date de création : 30 janvier 1947

Président : Christian PEYRON

Compétences : Production, transport et distribution d'eau potable

37 COMMUNES

8 DANS LA DRÔME

29 DANS LE VAUCLUSE

Le Syndicat
RHONE AYGUES OUVEZE

Ressources principales

L'eau produite par le Syndicat provient principalement des puits de MORNAS captant dans la nappe alluviale du RHONE (70 %). Les autres ressources proviennent des nappes de l'Aygues et de l'Ouvèze.

6 millions de m^3 produits par an.

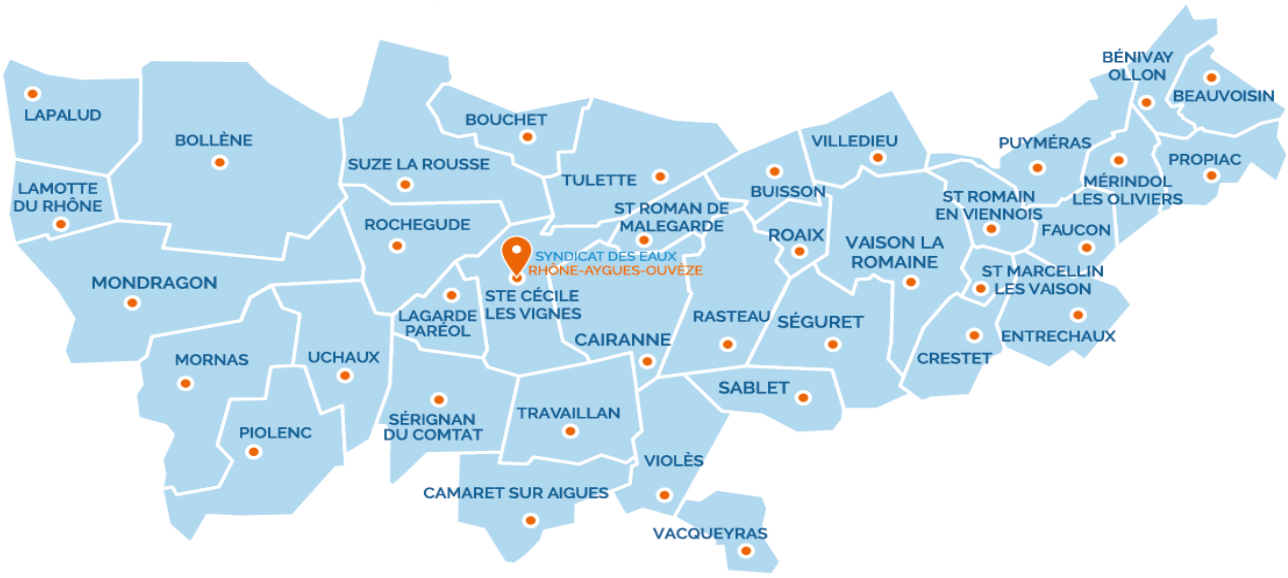

34 943 USAGERS EN EAU

68 511 habitants

1 224 kms de réseaux

ARTICLES DE PRESSE

MONDRAGON

Christian Peyron, président du RAO : « Objectif de réduction des pertes en eau »

Hier, le président du RAO, Christian Peyron, a reçu en mairie Jean-Luc Deleau, directeur délégué Région sud, pour la signature d'un nouveau contrat : le RAO confie en effet à la SAUR l'exploitation du service public de l'eau potable sur le territoire de ses 37 communes membres et des 68 511 habitants qui le composent. « Durant toute la procédure qui a duré presque un an, a expliqué Christian Peyron, une grande attention a été portée sur la teneur et la qualité des engagements de performance d'exploitation et d'efficacité de la relation avec les usagers. »

Le nouveau contrat entrera en vigueur le 16 mai prochain et devrait garantir un prix de l'eau maîtrisé, sans augmentation de la facture type 120 m2. « Il sera collaboratif grâce à la mise en place d'un pilotage interactif du service et à la possibilité pour le RAO d'accéder à un grand nombre d'informations et de tableaux de bord qui permettent de contrôler la bonne exécution du contrat. Il sera innovant par l'apport de nouvelles technologies avec l'instrumentalisation du réseau (sondes, capteurs) qui favoriseront une gestion durable de la ressource. »

Christian Peyron a insisté sur le point suivant : « Poursuivre l'amélioration de la performance des réseaux avec un objectif de réduction des pertes en eau de plus de 3.3 millions de m2 sur la durée du contrat. »

Par ailleurs, il a indiqué que des actions seront mises en place en faveur de la biodiversité et du développement durable : « mise en place de panneaux photovoltaïques sur les ouvrages, amélioration de la performance énergétique. »

Les décideurs réunis autour de la table.

Le Dauphiné, 17 février 2018

GESTION DE L'EAU

MONDRAGON ● Contrat renouvelé pour 10 ans entre le syndicat Rhône-Lez-Ouvèze et la société Saur. Suite à son assemblée générale du 28 janvier, le Syndicat RAO (Rhône-Lez-Ouvèze) a renouvelé sa confiance à la société Saur pour la gestion du service public de l'eau potable sur le territoire de 37 communes et ses 68 511 habitants. Ce contrat, d'une durée de 10 ans, débutera le 16 mai. Il a été signé à la mairie de Mondragon par Christian Peyron (maire), président du Syndicat RAO, en présence de Jean-Luc Deleau, directeur délégué région Sud, et diverses personnalités.

Une année de procédure a permis toute l'attention requise sur la teneur des engagements et de l'efficacité auprès des usagers, selon la volonté des élus. Un service de qualité plus réactif sera offert aux abonnés avec un prix de l'eau maîtrisé sans augmentation de la facture type 120 m3. Un pilotage interactif et un accès en continu aux nombreuses informations permettront de contrôler la bonne exécution du contrat. De nouvelles technologies favoriseront une gestion durable de la ressource. Une performance accrue des réseaux réduira les pertes en eau de plus de 3,3 millions de m3 sur la durée du contrat, soit l'équivalent d'une consommation de 3 600 familles.

Des actions concrètes, pour la protection de l'environnement, seront aussi menées en faveur de la biodiversité et du développement durable.

Signature du contrat concernant 37 communes et 68 511 habitants. /PHOTO J. P.

La Provence, 17 février 2018

RAO-Saur

Signature du nouveau contrat de délégation de service public

Le 26 janvier dernier, l'assemblée délibérante du Syndicat RAO a renouvelé sa confiance à la société SAUR pour la gestion du service public de l'eau potable.

Le nouveau contrat de délégation de service public, d'une durée de 10 ans débutera en mai.

Ce nouveau contrat, signé le mercredi 7 février par le Président du Syndicat RAO Christian Peyron, en présence de Jean-Luc Deleau, Directeur délégué Région Sud, confie à la société SAUR l'exploitation du service public de l'eau potable sur le territoire de ses 37 communes membres et des 68 511 habitants qui le composent.

Durant toute la procédure qui a duré près d'un an, une grande attention a été portée sur la teneur et la qualité des engagements de performance d'exploitation et d'efficacité de la relation avec les usagers. La volonté des élus a été de garantir un haut niveau d'ambition pour le service de l'eau sur ce territoire.

Ce nouveau contrat entrera en vigueur le 16 mai prochain et permettra d'offrir aux abonnés un service de proximité encore plus efficace et réactif tout en garantissant un prix de l'eau maîtrisé, sans augmentation de la facture type 120 m³.

Le RAO a signé un nouveau contrat de délégation de service public avec la Saur.

Il sera collaboratif grâce à la mise en place d'un pilotage interactif du service et à la possibilité pour le Syndicat RAO d'accéder en continu à un grand nombre d'informations et de tableaux de bord qui permettront de contrôler la bonne exécution du contrat et de faciliter les prises de décisions.

Il sera innovant par l'apport de nouvelles technologies avec l'instrumentation du réseau (sondes, capteurs...) qui permettront de favoriser une gestion durable de la ressource.

Il permettra également de poursuivre l'amélioration de la performance des réseaux avec un objectif de réduction des pertes en eau de plus de 3.3 millions de m³ sur la durée du contrat, soit l'équivalent de 3 600 familles, en affinant l'intelligence du réseau.

Et comme le service de l'eau se doit d'être exemplaire en matière de protection de l'environnement, des actions concrètes seront également mises en place dans les premières années du contrat en faveur de la biodiversité et du développement durable (mise en place de panneaux photovoltaïques sur les ouvrages, amélioration de la performance énergétique...).

La Tribune, 15 février 2018

PHOTOGRAPHIES DE LA SIGNATURE

Le Président du Syndicat RAO, Christian PEYRON en compagnie de M. Jean-LUC DELEAU, Directeur délégué Région Sud de SAUR

<u>Avec photo du dessus</u> : Laurent ROULET, Michel MALET (SAUR)
Les vice-présidents du RAO : Liliane BLANC, Gilbert EYSSERIC, Michel LEVARDON, Gilbert ROUGET